

**Déclaration  
des investissements  
réalisés en 2007**

**PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À L'EFFORT DE CONSTRUCTION**

La présente déclaration doit être renvoyée en deux exemplaires, au plus tard le 30 avril 2008  
(employeurs assujettis ayant occupé au moins vingt salariés en 2006)

Jours et heures de réception du service



Adresse du service  
où doivent être déposés  
deux exemplaires  
de la présente déclaration



Identification du destinataire



SIE		N° dossier		Clé		Régime		Code service
N° SIRET								

Ancienne adresse : .....

**Ex. n° 1**

Date de transmission de l'exemplaire n° 2  
à la Direction départementale de l'Équipement :

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2080 - IMPRIMERIE NATIONALE - 2008.01.20235 PO - Février 2008 - 7 009844 1 C B

N° 2080 - IMPRIMERIE NATIONALE

INVESTISSEMENTS		Ligne	Inscrire les sommes arrondies à l'euro le plus proche
• RÉMUNÉRATIONS, TRAITEMENTS, INDEMNITÉS, PAYÉS EN 2006		1	
• SOMME TOTALE À INVESTIR DANS LA PARTICIPATION (ligne 1 × 0,45 %)		2	
• MONTANT DE LA RÉDUCTION – employeurs ayant franchi le seuil de 10 salariés en 2001 et ayant au moins 20 salariés en 2004 et 2005 (ligne 2 × 25 %)		2 a	
	– employeurs ayant franchi le seuil de 10 salariés en 2002 et ayant au moins 20 salariés en 2004 et 2005 (ligne 2 × 50 %)	2 bis	
	– employeurs ayant franchi le seuil de 10 salariés en 2003 et ayant au moins 20 salariés en 2004 et 2005 (ligne 2 × 75 %)	2 ter	
• SOMME NETTE À INVESTIR DANS LA PARTICIPATION (2 – 2 a, 2 bis, ou 2 ter)		2 c	
• VENTILATION DU MONTANT DE L'INVESTISSEMENT À RÉALISER : Inscrire } colonne 1 les 8/9 du montant indiqué ligne 2 ou 2 c } colonne 2 le 1/9 du montant indiqué ligne 2 ou 2 c		INVESTISSEMENTS À RÉALISER EN FAVEUR de la généralité des salariés 1                      des travailleurs immigrés 2	
		3	
• REMBOURSEMENTS ET ALIÉNATIONS D'INVESTISSEMENTS ANTÉRIEURS (Intervenues au cours des trois mois précédant la période d'investissement ou des neuf premiers mois de la période.)		4	
• TOTAL DES INVESTISSEMENTS À RÉALISER au titre de chaque mode de participation (lignes 3 et 4)		5	
• SOMMES { INVESTIES } (au cours de la période d'investissement et dont le détail figure au verso) } RÉINVESTIES		6	
		7	
• INVESTISSEMENTS EXCÉDENTAIRES ANTÉRIEURS En principe, ligne 10 de la précédente déclaration		8	
• TOTAL DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS (lignes 6 à 8)		9	
• INVESTISSEMENTS EXCÉDENTAIRES (ligne 9 – ligne 5) (À reporter sur la prochaine déclaration, ligne 8)		10	
• INSUFFISANCE D'INVESTISSEMENT (ligne 5 – ligne 9)		11	
• BASE DE LA COTISATION DE 2 % (ligne 11, col. 1 + col. 2 multipliée par $\frac{10\,000}{45}$ )		12	
• COTISATION DUE (ligne 12 × 2 %) (À verser)		13	€

<b>MODE DE PAIEMENT</b> (mettre une croix dans la case utile) :		<b>RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION</b>	Pénalités	Taux %	Taux %
En numéraire <input type="checkbox"/>	par chèque bancaire <input type="checkbox"/>			Taux %	Taux %
À ....., le .....				Taux %	Taux %
Signature :		Date de réception :	Somme		Date :
					N° PEC .....
					N° d'opération Medoc .....



**Déclaration  
des investissements  
réalisés en 2007**

**PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À L'EFFORT DE CONSTRUCTION**

La présente déclaration doit être renvoyée en deux exemplaires, au plus tard le 30 avril 2008  
(employeurs assujettis ayant occupé au moins vingt salariés en 2006)

Jours et heures de réception du service



Adresse du service  
où doivent être déposés  
deux exemplaires  
de la présente déclaration



Identification du destinataire



SIE		N° dossier		Clé		Régime		Code service
N° SIRET								

Ex. n° 2

Ancienne adresse : .....

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

2008.01.20235 PO - Février 2008 - 7.009844.1 CFB

N° 2080 - IMPRIMERIE NATIONALE

INVESTISSEMENTS		Ligne	Inscrire les sommes arrondies à l'euro le plus proche
• RÉMUNÉRATIONS, TRAITEMENTS, INDEMNITÉS, PAYÉS EN 2006		1	
• SOMME TOTALE À INVESTIR DANS LA PARTICIPATION (ligne 1 × 0,45 %)		2	
• MONTANT DE LA RÉDUCTION – employeurs ayant franchi le seuil de 10 salariés en 2001 et ayant au moins 20 salariés en 2004 et 2005 (ligne 2 × 25 %)		2 a	
	– employeurs ayant franchi le seuil de 10 salariés en 2002 et ayant au moins 20 salariés en 2004 et 2005 (ligne 2 × 50 %)	2 bis	
	– employeurs ayant franchi le seuil de 10 salariés en 2003 et ayant au moins 20 salariés en 2004 et 2005 (ligne 2 × 75 %)	2 ter	
• SOMME NETTE À INVESTIR DANS LA PARTICIPATION (2 – 2 a, 2 bis, ou 2 ter)		2 c	
• VENTILATION DU MONTANT DE L'INVESTISSEMENT À RÉALISER :	Inscrire } colonne 1 les 8/9 du montant indiqué ligne 2 ou 2 c } colonne 2 le 1/9 du montant indiqué ligne 2 ou 2 c	INVESTISSEMENTS À RÉALISER EN FAVEUR	
• REMBOURSEMENTS ET ALIÉNATIONS D'INVESTISSEMENTS ANTÉRIEURS (Intervenues au cours des trois mois précédant la période d'investissement ou des neuf premiers mois de la période.)		4	
• TOTAL DES INVESTISSEMENTS À RÉALISER au titre de chaque mode de participation (lignes 3 et 4)		5	
• SOMMES	INVESTIES	6	
	RÉINVESTIES (au cours de la période d'investissement et dont le détail figure au verso)	7	
• INVESTISSEMENTS EXCÉDENTAIRES ANTÉRIEURS En principe, ligne 10 de la précédente déclaration		8	
• TOTAL DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS (lignes 6 à 8)		9	
• INVESTISSEMENTS EXCÉDENTAIRES (ligne 9 – ligne 5) (À reporter sur la prochaine déclaration, ligne 8)		10	
• INSUFFISANCE D'INVESTISSEMENT (ligne 5 – ligne 9)		11	
• BASE DE LA COTISATION DE 2 % (ligne 11, col. 1 + col. 2 multipliée par $\frac{10\,000}{45}$ )		12	
• COTISATION DUE (ligne 12 × 2 %) (À verser)		13	€

<b>MODE DE PAIEMENT</b> (mettre une croix dans la case utile) :		<b>RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION</b>	Pénalités	Taux %	Taux %
En numéraire <input type="checkbox"/>	par chèque bancaire <input type="checkbox"/>			Taux %	Taux %
À ....., le .....				Taux %	Taux %
Signature :		Date de réception :	Somme		Date :
					N° PEC .....
					N° d'opération Medoc .....



**Déclaration  
des investissements  
réalisés en 2007**

**PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À L'EFFORT DE CONSTRUCTION**

La présente déclaration doit être renvoyée en deux exemplaires, au plus tard le 30 avril 2008  
(employeurs assujettis ayant occupé au moins vingt salariés en 2006)

Jours et heures de réception du service



Adresse du service  
où doivent être déposés  
deux exemplaires  
de la présente déclaration



Identification du destinataire



SIE		N° dossier		Clé		Régime		Code service
N° SIRET								

Ex. n° 3

Ancienne adresse : .....

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2080 - IMPRIMERIE NATIONALE - 2008.01.20235 PO - Février 2008 - 7 009844 1 CF

N° 2080 - IMPRIMERIE NATIONALE

INVESTISSEMENTS		Ligne	Inscrire les sommes arrondies à l'euro le plus proche
• RÉMUNÉRATIONS, TRAITEMENTS, INDEMNITÉS, PAYÉS EN 2006		1	
• SOMME TOTALE À INVESTIR DANS LA PARTICIPATION (ligne 1 × 0,45 %)		2	
• MONTANT DE LA RÉDUCTION – employeurs ayant franchi le seuil de 10 salariés en 2001 et ayant au moins 20 salariés en 2004 et 2005 (ligne 2 × 25 %)		2 a	
	– employeurs ayant franchi le seuil de 10 salariés en 2002 et ayant au moins 20 salariés en 2004 et 2005 (ligne 2 × 50 %)	2 bis	
	– employeurs ayant franchi le seuil de 10 salariés en 2003 et ayant au moins 20 salariés en 2004 et 2005 (ligne 2 × 75 %)	2 ter	
• SOMME NETTE À INVESTIR DANS LA PARTICIPATION (2 – 2 a, 2 bis, ou 2 ter)		2 c	
• VENTILATION DU MONTANT DE L'INVESTISSEMENT À RÉALISER :	Inscrire } colonne 1 les 8/9 du montant indiqué ligne 2 ou 2 c } colonne 2 le 1/9 du montant indiqué ligne 2 ou 2 c	INVESTISSEMENTS À RÉALISER EN FAVEUR	
		de la généralité des salariés 1	des travailleurs immigrés 2
• REMBOURSEMENTS ET ALIÉNATIONS D'INVESTISSEMENTS ANTÉRIEURS (Intervenues au cours des trois mois précédant la période d'investissement ou des neuf premiers mois de la période.)		4	
• TOTAL DES INVESTISSEMENTS À RÉALISER au titre de chaque mode de participation (lignes 3 et 4)		5	
• SOMMES	INVESTIES	6	
	RÉINVESTIES (au cours de la période d'investissement et dont le détail figure au verso)	7	
• INVESTISSEMENTS EXCÉDENTAIRES ANTÉRIEURS En principe, ligne 10 de la précédente déclaration		8	
• TOTAL DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS (lignes 6 à 8)		9	
• INVESTISSEMENTS EXCÉDENTAIRES (ligne 9 – ligne 5) (À reporter sur la prochaine déclaration, ligne 8)		10	
• INSUFFISANCE D'INVESTISSEMENT (ligne 5 – ligne 9)		11	
• BASE DE LA COTISATION DE 2 % (ligne 11, col. 1 + col. 2 multipliée par $\frac{10\,000}{45}$ )		12	
• COTISATION DUE (ligne 12 × 2 %) (À verser)		13	€

<b>MODE DE PAIEMENT</b> (mettre une croix dans la case utile) :		<b>RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION</b>	Pénalités	Taux %	Taux %
En numéraire <input type="checkbox"/>	par chèque bancaire <input type="checkbox"/>			Taux %	Taux %
À ....., le .....				Taux %	Taux %
Signature :		Date de réception :	Somme		Date :
					N° PEC .....
					N° d'opération Medoc .....

